

**DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTAIQUES  
ARRONDISSEMENT DE PAU**

**MAIRIE D'ORTHEZ**

**EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal**

**SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2024**

\*\*\*\*\*

**Présents** : M. HANON, maire-président, MM. GROUSSET, DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, M. BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mme LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes JANNEL, MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

**Absents mais ayant donné pouvoir** : Mme LEMBEZAT (pouvoir à M. DESPLAT), M. ETCHEBERTS (pouvoir à M. LABORDE), Mmes LABORDE (pouvoir à Mme FOURQUET), BOUBARNE (pouvoir à Mme ROUSSET- GOMEZ),

**Secrétaire de séance** : Mme ROUSSET-GOMEZ

**24 - 127 - EFFACEMENT DE DETTES : PROCÉDURES DE REDRESSEMENT PERSONNEL - CRÉANCES ÉTEINTES**

**Rapport présenté par Monsieur CARRERE, conseiller municipal :**

Le Comptable public soumet à la régie des eaux un ensemble de titres émis qui n'ont pu, à ce jour, être mis en recouvrement et pour lesquels il nous demande de les admettre en créances éteintes.

Pour rappel, le compte 6542 "Créances éteintes" enregistre les pertes dans le cadre d'une procédure de surendettement ou de liquidation judiciaire, lorsque le comptable a satisfait à l'ensemble de ses obligations.

Les titres émis pour lesquels les poursuites sont éteintes s'élèvent à 17 000,28 € :

ABONNÉS	BUDGET EAU	BUDGET ASSAINISSEMENT
N°1	745,01 €	777,57 €
N°2	235,53 €	232,65 €
N°3	182,62 €	186,04 €
N°4	109,45 €	95,54 €
N°5	20,45 €	19,00 €
N°6	549,97 €	623,13 €
N°7	670,86 €	761,93 €
N°8	4 771,34 €	7 018,02 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 285,23 €</b>	<b>9 715,05 €</b>

Après l'avis favorable du Conseil d'exploitation de la régie de l'eau et de l'assainissement qui s'est réuni le 5 septembre 2024, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les procédures d'effacement de dettes présentées.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 10 septembre 2024  
Et tous les membres présents ont signé  
Pour copie conforme et certificat d'affiche.

Le Maire d'ORTHEZ,  
Emmanuel HANON

Publiée le

